



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



Construisons le Développement de Demain



MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT A LA RECONVERSION DES MILITAIRES (BARM)

Convention N° CCI 1624 01 G

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/BARM-C2D/2022

SELECTION D'UN CABINET D'ARCHITECTURE OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES, DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DU BARM A YAMOISSOUKRO

CONTEXTE

Le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire et géré, côté Français, par l'Agence de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du Marché relatif au **recrutement d'un cabinet d'architecture ou bureau d'études chargé des études techniques, du suivi et du contrôle des travaux de construction des bureaux du BARM à Yamoussoukro**. Le projet consiste en la construction de bâtiments avec leurs abords immédiats et leurs accès, tous les dégagements, les locaux annexes et les locaux techniques correspondant.

OBJET - DESCRIPTION DES SERVICES

Le prestataire sera chargé de produire les études et d'assurer le suivi et le contrôle des travaux jusqu'à la réception provisoire. Il assurera également le suivi pendant la période de garantie et assistera le BARM et le Maître d'Ouvrage pour la réception définitive.

A ce titre, il aura pour mission de :

- Réaliser les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) des bureaux du siège du Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) ;
- Réaliser l'étude d'Avant-Projet Détaillé (APD) et aider à l'élaboration du Dossier Technique d'Appels d'Offres (DTAO) pour la sélection de l'entreprise qui sera chargée des travaux de construction ;
- Elaborer les documents portant sur les exigences environnementales, sociales, sanitaires, et sécuritaires (ESSS) de gestion de chantier à savoir :
 - Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES),
 - Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- Veiller au respect, par l'entreprise, des règles d'hygiène et de sécurité des chantiers et du PGES conformément à la réglementation en vigueur ;
- Assister le BARM pour le recrutement de l'entreprise d'exécution des travaux ;
- Suivre et contrôler les travaux et matériel de construction des bâtiments ;
- Veiller au respect des délais d'exécution ;
- Contrôler les décomptes de l'entreprise ;
- Appuyer le Maître d'Ouvrage et le BARM pour les réceptions provisoires et définitives.

Le délai global estimé du processus est d'environ **rente-quatre (34) mois**.

Zones d'intervention :

Le consultant devra effectuer ses activités dans le village de Nanan à Yamoussoukro.

La superficie totale est d'environ **21,70 hectares**.

Elle sera répartie en quatre (04) zones :

- une (01) Zone Administrative ;
- une (01) Zone Vie,
- un (01) Centre de Formation ;
- une (01) zone d'expérimentation (champ école).

Pour répondre aux besoins du projet, dans le cadre de la prestation de la Maîtrise d'Œuvre, le consultant devra mettre en place **une équipe de spécialistes / experts**, composée notamment des experts ci-après :

- Un Chef de projet ;
- Un Ingénieur Génie Civil option bâtiment ;
- Un Ingénieur en génie énergétique et thermique (Option Electricité, Climatisation, Ventilation);
- Un Ingénieur spécialiste en Fluides (Option Plomberie-Sanitaire/ Eau-Hygiène et Assainissement);
- Un Métreur ;
- Un Ingénieur spécialiste en VRD (Voiries et réseaux divers) ;
- Un Spécialiste en environnement, Sécurité et prévention des risques - Environnementaliste ou équivalent ;
- Un Directeur de travaux : Superviseur des travaux de construction;
- Des Surveillants permanents des travaux- Technicien supérieur ;
- Un Expert en électricité.

MANIFESTATION D'INTERET

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers » disponible en ligne sur le site internet de l'AFD

<https://www.afd.fr/fr/ressources/directives-pour-la-passation-des-marches-finances-par-l-afd-dans-les-etats-etrangers>.

Le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) invite les cabinets intéressés à Manifester leur intérêt à accomplir la mission telle que décrite ci-dessus.

PROFIL ET REFERENCES DU CONSULTANT

Le consultant doit être un cabinet d'architecture ou un bureau d'études, ayant une expérience avérée dans le domaine de la conception, des études, du suivi et du contrôle des chantiers de construction.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires et tel que décrit ci-après :

Expérience générale

- ❖ Au moins deux (2) expériences dans la réalisation d'études d'impact environnementales et sociales sur des projets de constructions de bâtiments en zone péri-urbaine;
- ❖ Au moins deux (2) expériences dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre d'un PGES sur un projet de construction de bâtiments;
- ❖ Le suivi et le contrôle de l'exécution de marché de travaux de construction de bâtiments.

Expérience spécifique

Justifier au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) d'au moins deux (2) expériences dans :



- ❖ La réalisation d'études techniques (APS, APD, DAO) sur des projets de construction de plusieurs blocs de bâtiments à usage de formation professionnelle et de fonctionnalités résidentielles;
- ❖ L'appui au maître d'ouvrage dans les démarches administratives pour l'acquisition du permis de construire conformément aux dispositions en vigueur ;
- ❖ L'appui à la passation de marché de travaux de construction de bâtiments : l'accompagnement de l'évaluation des offres techniques, l'appui à la contractualisation;
- ❖ Le suivi et le contrôle des projets de construction de plusieurs blocs de bâtiments à usage de formation professionnelle et de fonctionnalités résidentielles ;
- ❖ La capacité de backstopping (liste, nombre et spécialité du personnel permanent).

En cas de Groupement, son mandataire ainsi que tout membre ayant son siège en dehors du pays du Client devront remplir chacun de ces critères. Les missions doivent être justifiées par les fiches projet (Cf.annexe 2) accompagnées des attestations de bonne exécution(ABE).

NB : Si le soumissionnaire dispose d'ABE de l'année 2022 meilleures que celles des années requises, l'intervalle d'années à prendre en compte sera de 2018-2022.

Les Attestations de Bonne Exécution (ABE) rédigées dans une langue autre que le français, devront être accompagnées des versions traduites en langue française, y compris pour les justificatifs **sous peine de rejet**.

Le Consultant devra joindre à son dossier un registre de commerce et de crédit mobilier et éventuellement un statut notarié.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.
- OU
- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé. En l'absence de ces documents, les autres membres seront considérés comme sous-traitants. Les références et qualifications des sous-traitants ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures.

Le consultant doit obligatoirement joindre à sa candidature :

- La lettre de Manifestation d'Intérêt datée, signée et cachetée (modèle joint en annexe 1) ;
- La Déclaration d'Intégrité datée et signée (modèle joint en annexe 3 ou à retirer au BARM). ;

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra produire une Déclaration d'Intégrité datée et signée par son représentant.

Un manquement impliquera le rejet de la candidature.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction des critères définis, notamment :

- L'ampleur et la complexité des marchés ;
- La nature des Services : réalisation d'études et supervision de chantiers ;
- Le domaine et l'expertise technique : études techniques, suivi et contrôle des travaux de construction de bâtiments (contrôle technique des travaux, contrôle du management environnemental et social, vérification de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts durant les travaux, contrôle administratif et financier, suivi du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) ;
- Le contexte géographique : Connaissance ou expérience dans les travaux de construction/réhabilitation dans un pays de l'Afrique de l'ouest.

LISTE RESTREINTE

Le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) dressera une liste restreinte de **six (06) candidats maximum**, présélectionnés sur la base de l'évaluation des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être déposées en **cinq (05) exemplaires papiers** (dont un original), sous plis fermés, pour le **08 Novembre 2022** à l'adresse ci-dessous, **au plus tard à 10 heures 00 minutes :**

Bureau : Service Passation des marchés ;
Attention : Monsieur le Chef du Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM)

Adresse Géographique : Cocody-Angré 8^{ème} tranche, 1^{er} carrefour à gauche après le Pont SORO en venant du Boulevard Latrille, 2^{ème} villa sur la ruelle à gauche en face de «Les Résidences Hanicah »,

Contacts : 07 47 73 03 93 / 07 58 25 85 21 / 07 59 51 45 88.

Adresse Postale : 04 BP 2981 Abidjan 04

Email : stephaneerica@yahoo.fr avec copie à gahouabelleprovidence@gmail.com, michelebrin21@gmail.com

NB :

- Les manifestations d'intérêt et toutes ses pièces doivent être rédigées en français, **sous peine de rejet ;**
- Tous les documents rédigés dans une langue autre que le français, devront être accompagnés des versions traduites en langue française ;
- Une version numérique de la manifestation d'intérêt devra être fournie sur une clé USB. La clé USB doit être mise dans une enveloppe marquée du nom du soumissionnaire et placée dans l'enveloppe de l'offre ;
- Tout dépôt de candidature devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers de candidature disponible au Service des Marchés du BARM.

OUVERTURE DES PLIS

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, le **08 Novembre 2022**, à l'adresse indiquée ci-dessous :

Bureau : Salle de réunion du BARM

Heure : 10 h 15 mn

Adresse géographique : Cocody-Angré 8^{ème} tranche, 1^{er} carrefour à gauche après le Pont SORO en venant du Boulevard Latrille, 2^{ème} villa sur la ruelle à gauche en face de «Les Résidences Hanicah »,

NB : Les manifestations d'intérêt comportant des informations de nature financière sur la prestation à effectuer seront **rejetées**.

INFORMATIONS ET RETRAIT DU DOSSIER D'AMI ET SES ANNEXES

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et retirer gratuitement le dossier d'AMI et ses annexes à l'adresse mentionnée ci-dessus, de **08 h 20 à 12 h 20** et de **14 h 30 à 16 h 30**.

Afin d'obtenir des **clarifications** uniquement, l'adresse de la personne à contacter auprès de l'autorité contractante est la suivante :

Responsable : Colonel AKE-DANHO, Chef BARM,
Coordonnateur CSP-BARM

stephaneerica@yahoo.fr avec copie à gahouabelleprovidence@gmail.com, michelebrin21@gmail.com

LE CHEF BARM